

Délibération 2022-45-CA P

Séance du 13 octobre 2022

**Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration**

Liste des fonctions éligibles à la prime pour congé pédagogiques - CPP

Le Conseil d'Administration en formation s'est réuni en séance plénière dans l'amphithéâtre 200 du bâtiment Matisse sur le site du Mont Houy de l'UPHF le jeudi 13 octobre 2022 sur la convocation de Monsieur Abdelhakim Artiba, Président de l'Université, et de la présidence de Madame Souad Harmand, vice-présidente du Conseil d'Administration.

Le quorum étant atteint,

Vu le décret n° 84-431 du 06 juin 1984 modifié ;
Vu l'arrêté du 30 septembre 2019, relatif au congé pédagogiques ;

Madame Souad Harmand, vice-présidente du Conseil d'Administration donne la parole à M. Abdelhak KABILA Vice-Président délégué aux Ressources Humaines, qui présente aux membres la liste des fonctions éligibles à la prime pour congé pédagogique – CPP.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la liste des fonctions éligibles à la prime pour congé pédagogique – CPP, selon le document joint.

**Pour : 22 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix**

Valenciennes, le 13 octobre 2022

Abdelhakim Artiba
Président

